



Novembre 2005

Cinqueux Infos

Bulletin de liaison de la municipalité

Le Mot du Maire.

L'année 2005 va bientôt toucher à sa fin, ce 1/2 numéro sera à la fois le moment de dresser le bilan des douze mois écoulés et celui de planifier les projets pour l'année à venir. Toutes choses qui seront faites lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité qui aura lieu dans la grande salle entièrement rénovée de l'Espace Maurice Guerlin.

Le vendredi 20 janvier 2006 à 18h30, toute l'équipe municipale sera heureuse de vous y accueillir. Comme d'habitude, vous trouverez dans ce numéro, la chronique des événements de ces derniers mois, le point sur les travaux, etc..

La modernisation de l'espace public, la rénovation des bâtiments communaux, le confort et le bien être des Cinquatiennes et Cinquatiens est une de nos préoccupations majeures : 2006 devrait voir de nouvelles réalisations.

La CCPOH évolue rapidement : sans augmenter la pression fiscale, elle devrait bientôt renforcer ses compétences pour améliorer à la fois l'action sociale et sa présence auprès des habitants des 17 communes qui la composent.

Ne vendons pas trop vite la « peau de l'ours ». 2005 n'est pas encore tout à fait achevée, tout ceci vous sera expliqué début 2006 tant dans les bulletins communaux, sur Internet que dans ceux de la CCPOH : « Notre Pays ».

En attendant bonne lecture à toutes et à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

.Un nouveau boulanger

Dans notre dernier N°, nous n'avons pas fait état du départ imminent de M. Coltery qui après 7 années passées à Cinqueux a souhaité prendre un peu de recul et exercer une activité moins exigeante.

Parti trop rapidement à notre avis car, il faisait partie de ces commerçants alliant

qualité produits, services et prix très attractifs. En bref, sa réputation avait passé les collines et l'on venait d'assez loin pour s'approvisionner en bon pain et pâtisseries.

La page est tournée et M Lepicier et son épouse ont pris la suite. Bien sûr, il est toujours très difficile de prendre un tel héritage en charge surtout si vos prédécesseurs ont plus ou moins bien passé le relais.

patience, tout va s'arranger car nous souhaitons tous que Cinqueux garde sa réputation d'avoir des commerces du centre bourg performants dont nous avons tous un grand besoin . C'est un ensemble indissociable et Cinqueux peut s'en enorgueillir. Conservons le et nous faisons confiance en nos nouveaux boulangers de relever le défi. En attendant, nous leur disons : « Bienvenue à CINQUEUX »



La campagne est très différente des grandes villes et les mentalités de même.

Lors débuts sont difficiles mais nous espérons que ce ne sont que petites péripéties et tout le monde se doit de faire preuve de patience et accorder une certaine indulgence vis à vis de ces sympathiques successeurs.

Rien n'est facile et l'on se doit d'attendre que chacun trouve ses marques et prenne une suite logique dans cette affaire.

Ne tirez pas sur l'ambulance, et faites preuve de

Permanence du Député Edouard COURTIAL

Le 17 novembre prochain, E. Courtial, député de notre circonscription, sera en mairie de Cinqueux, à partir de 19 heures 15 pour recevoir sans rendez-vous toute personne désireuse de lui soumettre un problème personnel ou d'intérêt public. Nous attirons bien l'attention de tous que ce n'est pas une réunion publique mais individuelle

Le concert d'automne de l'ASPC

Prévu le samedi 19 novembre prochain, il ne pourra avoir lieu à la suite du démarrage des travaux de réfection du Beffroi de l'église.

Toute l'équipe ASPC s'en excuse et vous

Listes électorales

Les nouveaux arrivants auront à penser à se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre prochain.

Se rendre en mairie aux heures d'ouverture pour effectuer cette démarche.

Les mineurs recensés à Cinqueux atteignant 18 ans sont inscrits automatiquement. Il est prudent de vérifier cette inscription auprès de la mairie.

Tests à la fumée

Dans le cadre de l'application de la réglementation sur la collecte des eaux usées (tout à l'égout) et de l'évacuation des eaux pluviales, la Lyonnaise des Eaux a procédé tout récemment à des tests de contrôle visant à s'assurer que les usagers ne raccordaient pas les eaux pluviales au réseau des eaux usées.

Les résultats seront connus prochainement et les contrevenants seront informés des dysfonctionnements constatés et auront à mettre leurs installations en conformité.

Préemption d'un immeuble

Lors de la séance du 25 octobre, le conseil municipal a voté à l'unanimité des présents l'application du droit de préemption de la commune sur la vente d'un immeuble sis à l'angle de la rue de Pont Ste Maxence et de la rue du Chemin de Roc

Tout le monde connaît bien cet immeuble appartenant à Madame LECLERC et situé en étranglement de la rue de Pont .

Cette acquisition se fera au prix initialement fixé lors de la vente amiable à 100.000.€, vérifié et approuvé après estimation par les services des Domaines.

Cette acquisition va permettre de transférer les services techniques libérant ainsi de toute contrainte et assurant la sécurité des écoles.

Elle permettra aussi d'améliorer la chaussée en abattant le mur menaçant ruine et d'aménager un trottoir sécurisant le passage des piétons.

Dernière collecte des Déchets Verts

Mercredi 30 novembre prochain se terminera la campagne annuelle de collecte des déchets verts.

N'oubliez pas de déposer vos sacs appropriés la veille au soir.

Vous aurez toujours la possibilité soit de récupérer vous même vos déchets en les compostant ou alors de les déposer aux déchetteries de Brenouille ou Villers St Paul.

Point sur les travaux

1/ La nouvelle Mairie

Les travaux commencés début septem-

bre, par l'entreprise Faber, suivent leur cours normal. Après avoir démolit les éléments inutiles de l'ancien immeuble



Agret, les travaux se sont poursuivis sur la partie arrière : démolition de l'appentis, des cabanes à lapin, d'une resserre etc. la cour est maintenant mise à nu et l'édification de la salle de multiactivités va commencer dans les prochains jours. En attendant certains éléments préfabriqués, les murs du fond, latéral gauche et façade intérieure de la mairie sont rénovés par jointoyage



2/ Salle de psychomotricité

Les travaux de rénovation complète de la salle de psycho-motricité, commencés en juillet ont été terminés pendant les vacances scolaires de la Toussaint.



Refonte totale, des murs au plafond, avec une reprise des fondations pour l'étanchéité, des doublages avec isolation phonique et acoustique, de même pour le plafond, éclairage et électricité rénovée et améliorée, peinture et remise en état du sol. Nous espérons que cette salle totalement refaite à neuf fera l'objet de tous les soins de ceux qui l'utiliseront car c'est le bien de tous.

3/ Les deux salles polyvalentes.

La aussi, les travaux sont terminés, à part quelques petits détails les deux salles ont été

entièrement rénovées. Il était nécessaire de mettre aux normes sécurité ces deux salles et d'importants travaux et aménagements ont été effectués.

Tout d'abord, les cuisines ont fait l'objet d'un soin particulier . Celle de la petite salle a été modifiée de même que l'en-



trée et la cage d'escalier permettant l'accès au niveau supérieur.

La cuisinière remplacée par une neuve fonctionnant à l'électricité avec dispositif de hotte d'évacuation des fumées aux normes actuelles.

Il en est de même pour la cuisine de la grande salle utilisant le gaz de ville nouvellement branché. De même pour le chauffage qui, de propane est passé à ce nouveau mode de combustible.

Le plafond de la grande salle a été totalement refait tant sur le plan isolation phonique que thermique. De même pour l'électricité, tout est aux normes. Et ce n'est pas tout, nos trois agents techniques ont eu une part très importante dans cette réalisation puisque de nombreux travaux ont été effectués par eux dont toute la peinture. Voyez le résultat. A ce propos, nous rappelons que tout ceci a coûté très cher, que c'est votre argent qui a été utilisé pour cette réalisation, tout comme pour toute autre d'ailleurs, et que l'on se doit de le respecter comme si cela vous appartenait. Mais pas comme celui qui a cru bon de répondre à une remarque de l'un de nos agents techniques lui demandant de faire attention : « Que ce soit aujourd'hui ou dans huit jours de toutes façons ça sera abîmé... » Raisonnement peu intelligent qui nous amène à repenser dans les prochaines semaines, le règlement de l'utilisation des deux salles afin que cessent ces pratiques et que les responsables soient sanctionnés et non l'ensemble de la collectivité.

